

Un emploi sur huit sous contrôle étranger, un sur quatre sous contrôle francilien

Insee Analyses Centre-Val de Loire • n° 82 • décembre 2021

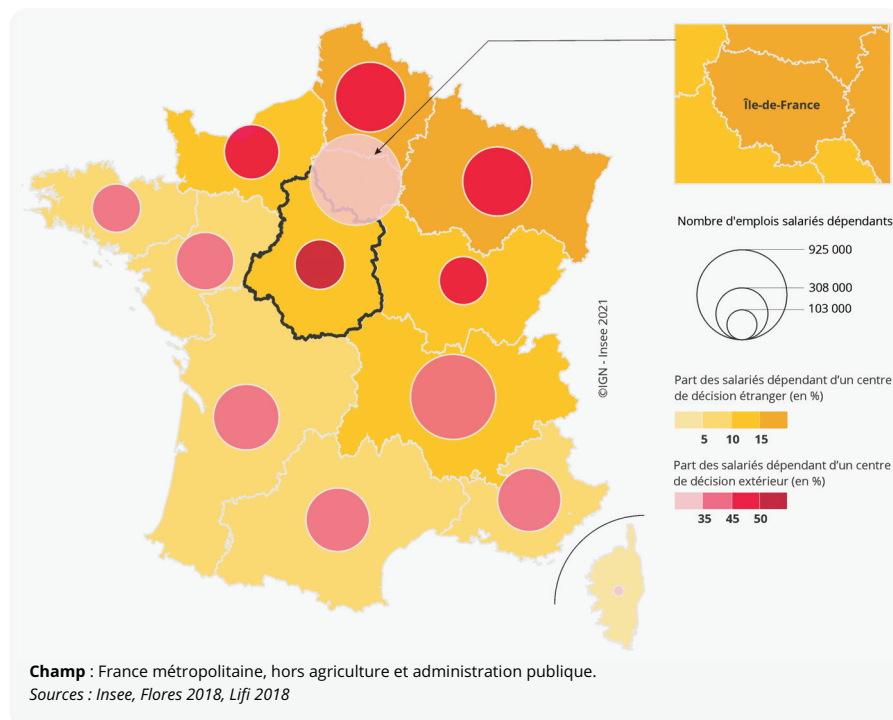


La moitié des salariés de Centre-Val de Loire travaillent pour une entreprise dont le centre de décision n'est pas dans la région. Pour la moitié d'entre eux, les décisions stratégiques sont prises en Île-de-France et pour un quart à l'étranger. Cette dépendance est principalement liée à l'appartenance d'établissements régionaux à de grands groupes multinationaux. Les multinationales emploient près d'un salarié sur deux, et plus de 80 % des salariés des établissements dépendants. La quasi-totalité des établissements des grandes entreprises présentes en Centre-Val de Loire relèvent d'un centre de décision extra-régional. C'est le cas de près de 80 % des établissements des entreprises de taille intermédiaire (ETI), mais de moins d'un quart de ceux des petites et moyennes entreprises (PME) hors microentreprises (87 % avec les microentreprises). Les salariés de la sphère productive, de l'industrie notamment, dépendent plus souvent d'un centre de décision hors de la région.

Fin 2018, en Centre-Val de Loire, hors agriculture et administration publique ► **champ**, 275 000 salariés, soit plus d'un salarié sur deux, dépendent d'un centre de décision qui n'est pas localisé dans la région ► **figure 1**. Comme en 2011, le Centre-Val de Loire est la région de France métropolitaine la plus dépendante des centres de décision extérieurs aux frontières régionales. Ce n'est pas sans lien avec le faible poids économique relatif de la région en termes d'établissements et d'effectifs salariés (3,5 % du total national, la part la plus faible après la Corse et les départements d'Outre-Mer), ni avec la proximité avec l'Île-de-France où une grande part des centres de décision des entreprises sont localisés (23,4 %). Les taux de dépendance les plus élevés (supérieurs à 45 %) sont ainsi ceux des régions limitrophes de l'Île-de-France, qui sont aussi pour deux d'entre elles, le Grand Est et les Hauts-de-France, voisins d'espaces frontaliers avec lesquels les échanges économiques sont importants. Dans les autres régions, cette dépendance est nettement plus faible : proche de 40 %, un peu moins pour l'Occitanie et la Bretagne, beaucoup moins pour l'Île-de-France (23 %) et la Corse (15 %).

Au sein de la région, le niveau de dépendance extra-régionale varie sensiblement selon les territoires. Elle est plus prononcée dans le Loiret (55 %) que dans l'Indre-et-Loire (53 %) et le Cher (52 %), et moindre encore dans l'Eure-et-Loir (49 %), dans le Loir-et-Cher (48 %) et surtout dans l'Indre (43 %).

► 1. Part des emplois salariés régionaux contrôlés par un centre de décision en dehors de la région, en France ou à l'étranger



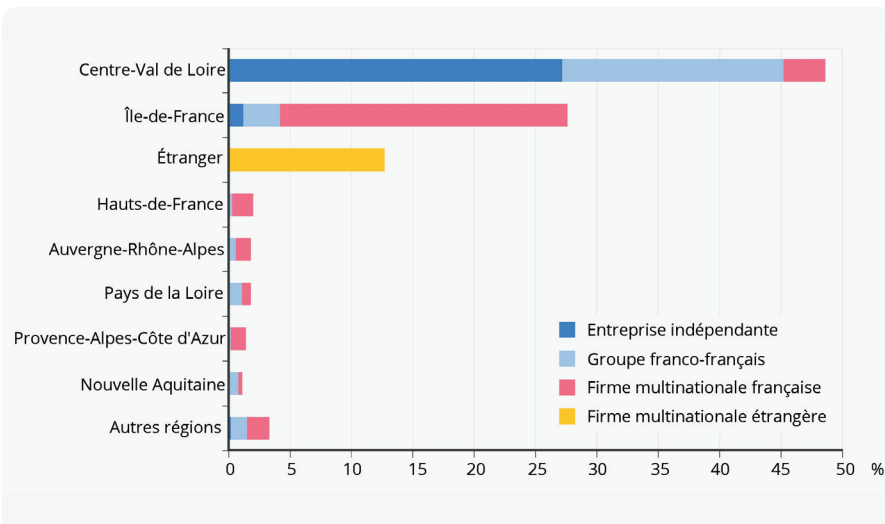
Plus d'un salarié sur quatre dépend d'un centre de décision francilien

Parmi les salariés dépendants, la moitié est liée à un centre de décision situé en Île-de-France ► **figure 2**. C'est donc un salarié sur quatre du Centre-Val de Loire (27,5 %, soit 5 points de plus qu'en France

de province : France métropolitaine hors Île-de-France), dans 10 % des établissements, qui dépend de centres de décision franciliens, majoritairement situés à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Des centres de décision de ces deux départements relèvent respectivement 50 % et 26 % des salariés travaillant dans des établissements sous contrôle francilien.

En partenariat avec :

► 2. Répartition des salariés régionaux selon la localisation du centre de décision et le type de groupe



Lecture : 27,6 % des salariés de Centre-Val de Loire travaillent dans un établissement dont le centre de décision est localisé en Île-de-France : 1,2 % au sein d'une entreprise indépendante, 3 % pour un groupe franco-français et 23,4 % pour une firme multinationale française.

Champ : salariés des établissements du Centre-Val de Loire, hors agriculture et administration publique.

Sources : Insee, Flores 2018, Lifi 2018

Les établissements dont les centres de décision sont dans d'autres régions de province représentent 11 % des effectifs (22 % des salariés dépendants). Les emplois dépendent surtout de décisions prises dans les Hauts-de-France, où est notamment ancré le groupe Auchan, en Auvergne-Rhône-Alpes, où Michelin est établi, et dans les Pays-de-la-Loire.

Les multinationales emploient près de la moitié des salariés

Les multinationales emploient 247 000 personnes, 46 % des salariés du Centre-Val de Loire et 13 % des établissements ► **figure 3**. Leur centre de décision se situant rarement dans la région, elles représentent 83 % des salariés dépendants. Plus de 70 % de ces emplois relèvent d'une multinationale française.

Les multinationales sont moins prépondérantes parmi les groupes ayant leur centre de décision en province (60 % des salariés dépendants) que ceux l'ayant en Île-de-France (85 %).

De leur côté, les groupes franco-français, 25 % de l'emploi salarié régional, ont le plus souvent leur centre de décision dans la région et présentent un taux de dépendance de 28 %. Parmi eux, les plus importants en termes de chiffres d'affaires et de salariés, sont moins nombreux et ont très majoritairement un centre de décision extérieur. Les entreprises indépendantes d'un groupe ► **définitions**, représentent quant à elles près de 29 % des salariés. Seuls 5 % de leurs effectifs ne sont pas sous contrôle régional. Neuf entreprises sur dix de ce type sont composées d'un seul établissement.

Plus d'un salarié sur huit est employé par un groupe étranger

Dans la région, 68 000 emplois relèvent d'un centre de décision étranger, soit 13 % des salariés. Une proportion légèrement supérieure à la moyenne de France de province (12 %), mais plus basse que dans les régions du Nord-Est, limitrophes de la Belgique et de l'Allemagne. Comme au niveau national, les multinationales allemandes et américaines sont les plus présentes. Elles regroupent dans la région respectivement 28 % et 16 % des salariés travaillant pour un groupe étranger ► **figure 4**. Les trois premiers groupes étrangers en nombre de salariés dans la région sont américains : Amazon, McDonald's et BorgWarner. Le groupe allemand le plus implanté dans la région est Lidl, qui outre ses points de vente, gère un important centre logistique en développement à Sorigny (Indre-et-Loire). Les centres de décision situés en Suède, au Royaume-Uni, en Suisse, aux Pays-Bas, et au Japon contrôlent entre 5 % et 10 % des salariés dépendants de la région. La moitié des emplois des multinationales étrangères sont contrôlés par des groupes dont le centre de décision est localisé dans l'Union européenne. Ces emplois se trouvent principalement dans l'industrie, le commerce, le transport-entrepôt et l'hébergement-restauration.

Plus l'entreprise est grande moins son centre de décision est localisé dans la région

La quasi-totalité (99 %) des salariés qui travaillent pour une grande entreprise dépendent d'un centre de décision extra-régional localisé en France et dans une moindre mesure à l'étranger ► **figure 5**. La seule exception est Axérial, coopérative agricole et agroalimentaire, multinationale dans la production et transformation des céréales, originaire de la région et dont le siège est à Olivet (Loiret). Plus des deux tiers de ses salariés travaillent en Centre-Val de Loire. Plus de trois quarts des établissements des ETI ont leur centre de décision en dehors de la région. Ils emploient 73 % des salariés de cette catégorie d'entreprises. De leur côté, les petites et moyennes entreprises, et parmi elles plus encore les microentreprises, sont peu dépendantes de centres de décision extérieurs (taux de dépendance de 20 % pour les PME hors microentreprises et de 2 % pour les microentreprises).

► 3. Répartition des salariés par type de groupe et dépendance à un centre de décision extérieur à la région

	Effectifs salariés		Effectifs salariés dépendants		Taux de dépendance	Contribution
	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Multinationale étrangère	67 800	12,7	67 800	24,6	100,0	12,7
Multinationale française	179 300	33,5	161 300	58,6	90,0	30,2
Groupe franco-français	134 100	25,1	37 900	13,8	28,3	7,1
Entreprise indépendante d'un groupe	153 500	28,7	8 200	3,0	5,3	1,5
Ensemble	534 700	100,0	275 200	100,0	51,5	51,5

Lecture : les multinationales françaises emploient 179 300 salariés dans la région (33,5 % de l'ensemble des effectifs salariés régionaux). Parmi ces salariés, 161 300 dépendent d'un centre de décision en dehors de la région, soit 58,6 % de l'ensemble des salariés dépendants. 90 % des salariés exerçant au sein des établissements des multinationales françaises travaillent pour un groupe dont le centre de décision est extérieur à la région (30,2 points sur les 51,5 % du taux de dépendance global).

Champ : salariés des établissements du Centre-Val de Loire, hors agriculture et administration publique.

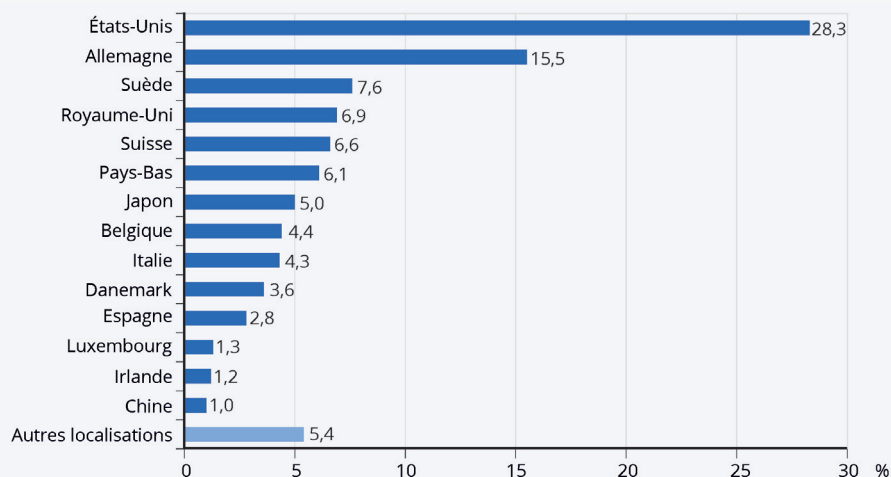
Sources : Insee, Flores 2018, Lifi 2018

Encadré 1 : Hors de la région, 56 000 salariés dépendants d'un centre de décision en Centre-Val de Loire

Les entreprises ayant leur centre de décision en Centre-Val de Loire emploient 56 000 salariés ailleurs en France, dans 3 600 établissements. Cela représente près du tiers des effectifs français de ces entreprises, bien plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (près d'un quart). Mais dans d'autres régions, cette part est supérieure, en Île-de-France en particulier (où 37 % des salariés des entreprises sous contrôle régional travaillent dans une autre région). Certains groupes « régionaux » emploient pourtant l'essentiel de leurs salariés hors de la région, la Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social (MNH, groupe NEHS) par exemple, ou le groupe Destia dans les services à domicile et aide à la personne, dont 9 salariés sur 10 exercent en dehors de la région Centre-Val de Loire.

Les entreprises dont le centre de décision est régional sont principalement implantées en Île-de-France (22 % des effectifs contrôlés), et dans d'autres régions voisines, la Nouvelle-Aquitaine (14 %), les Pays de la Loire (13 %) ou l'Auvergne-Rhône-Alpes (10 %).

► 4. Répartition des salariés régionaux d'un groupe étranger par localisation du centre de décision



Lecture : seules sont conservées les localisations des centres de décision représentant au moins 1% des effectifs salariés de Centre-Val de Loire qui travaillent dans un établissement dont le centre de décision est situé à l'étranger.

Champ : salariés des établissements du Centre-Val de Loire, hors agriculture et administration publique.

Sources : Insee, Flores 2018, Lfi 2018

Encadré 2 : Stratégies d'entreprises étrangères pilotées depuis le Centre-Val de Loire et investissements étrangers

Certaines multinationales étrangères ont choisi la région Centre-Val de Loire pour piloter leurs activités en France ou en Europe. Leurs sièges sont situés à l'étranger et elles disposent, dans la région, d'un établissement où se concentrent les activités d'administration, de développement commercial et technique ou de formation pour la France.

Le secteur du machinisme agricole dispose à cet effet d'un ancrage singulier en Centre-Val de Loire puisque 4 groupes étrangers y ont installé leur siège social français : John Deere, producteur américain de moteurs à Saran (Loiret), Kverneland (japonais) et Lemken (allemand), groupes spécialisés dans les outils de préparation des sols également implantés dans le Loiret. Quant à l'allemand Claas, il a inauguré courant 2021 son nouveau siège à Ymeray (Eure-et-Loir), quittant ainsi l'Île-de-France.

En matière d'investissements, les groupes étrangers participent à la dynamique économique du territoire, que le siège de leur filiale française soit localisé ou non en Centre-Val de Loire. Selon une revue effectuée par DevUp et Business France, 165 projets d'investissement ont profité à des établissements dépendant de capitaux étrangers en Centre-Val de Loire entre 2015 et 2019. Ces projets, permettant la création et le maintien de près de 5 300 emplois sur la période, relèvent majoritairement du réinvestissement au sein d'établissements industriels.

Ainsi plus une entreprise est grande, moins souvent elle possède son centre de décision dans la région. De même, les plus grands établissements sont aussi beaucoup plus fréquemment sous contrôle extra-régional.

La taille des entreprises étant calculée à partir des effectifs présents sur le territoire national, les groupes étrangers pèsent relativement plus parmi les ETI que parmi les grandes entreprises. Les salariés des ETI non régionales, dont au moins un établissement n'est pas implanté en Centre-Val de Loire, sont ainsi plus souvent employés par des multinationales étrangères. Les groupes français non multinationaux sont plus présents parmi les ETI et encore plus parmi les PME dépendantes, traduisant le développement à l'international des entreprises lorsqu'elles grandissent.

Une forte dépendance de l'industrie

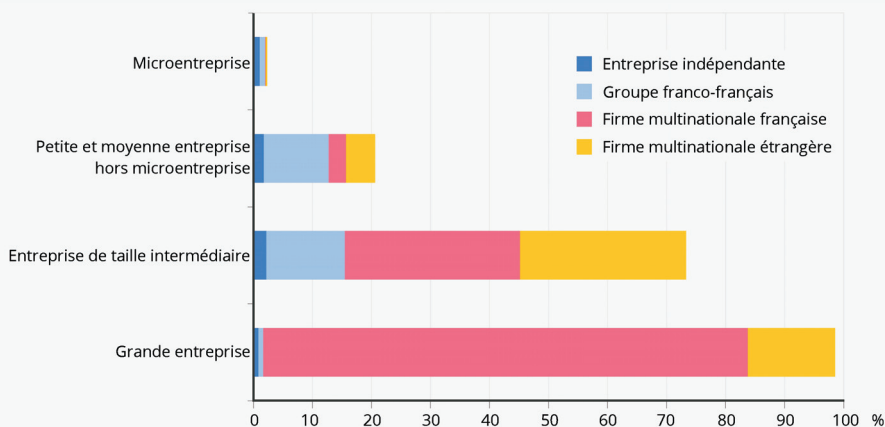
Le taux de dépendance est le plus élevé dans le secteur de l'information et de la communication (74 %) ► **figure 6**. Les grands groupes français de télécommunication, Orange en tête avec un effectif régional dépassant 2 000 salariés, et des grands groupes du numérique tels qu'Atos (plus de 1 000 salariés), concentrent les salariés dépendants du secteur dans la région.

La position géographique de la région et les infrastructures qui la parcourent favorisent l'implantation d'établissements dépendants dans le transport et entreposage (70 %) et dans l'industrie (69 %).

Dans le transport et entreposage, les groupes français La Poste et la SNCF, gouvernés hors de la région, contribuent beaucoup à la dépendance. Ils représentent à eux seuls plus de 7 % de l'emploi sous contrôle extra-régional (pour l'essentiel dans le secteur d'activité du transport et de l'entreposage), même si leurs salariés en Centre-Val de Loire ne constituent que 4 % de leurs effectifs français. S'ils pèsent moins que ces deux groupes nationaux, les groupes étrangers, Amazon et XPO Logistics en tête, emploient néanmoins plusieurs milliers de salariés dans la région et participent au taux de dépendance élevé du secteur, comme d'autres groupes français ayant une partie de leurs activités dans la logistique, tels que Les Mousquetaires (grande distribution) et Vinci (construction).

Sans l'agroalimentaire, l'industrie a un taux de dépendance élevé (74 %), similaire au secteur de l'information et communication. Les établissements des grands groupes industriels français sont souvent sous contrôle extérieur à la région, au premier rang EDF très implanté dans la région avec ses 4 centrales nucléaires le long de la Loire (74 % de ses effectifs nationaux). Par ailleurs, Total, LVMH, MBDA ou Safran dont les centres de décision ne sont pas dans la région, emploient ensemble plus de 11 000 salariés dans les établissements du Centre-Val de Loire. Les groupes étrangers sont également très présents dans l'industrie, dont SKF, Delphi devenue BorgWamer (rachat) et STMicroelectronics parmi les plus importants en nombre de salariés (plus de 1 000 pour chaque groupe). La sphère productive dominée par l'industrie est très dépendante de centres de décision extérieurs (60 %).

► 5. Part des emplois salariés régionaux contrôlés par un centre de décision en dehors de la région selon la catégorie d'entreprise et le type de groupe

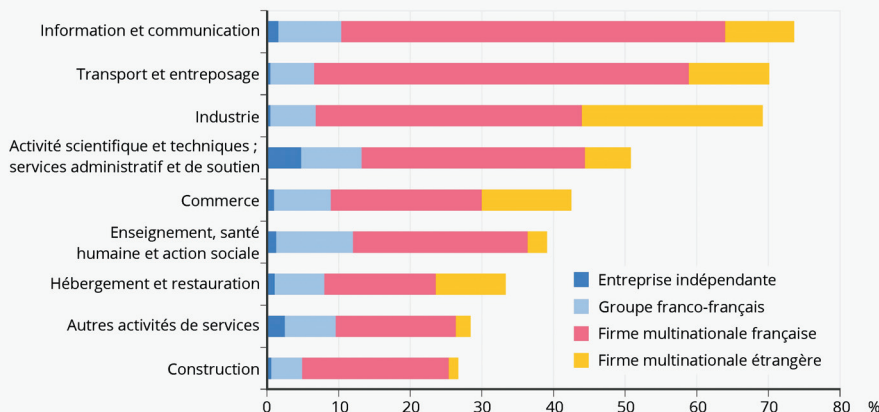


Lecture : parmi les salariés qui travaillent pour une grande entreprise 99 % travaillent pour une grande entreprise qui n'a pas son centre de décision dans la région. Ce taux de dépendance se décompose en 1 % pour une entreprise indépendante, 1 % pour un groupe franco-français, 82 % pour une firme multinationale française et 15 % pour une firme multinationale étrangère.

Champ : salariés des établissements du Centre-Val de Loire, hors agriculture et administration publique.

Sources : Insee, Flores 2018, Lfi 2018

6. Part des emplois salariés régionaux contrôlés par un centre de décision en dehors de la région selon le secteur d'activité et le type de groupe



Lecture : parmi les salariés qui travaillent dans le secteur du transport et de l'entreposage, 70 % travaillent pour une entreprise qui n'a pas son centre de décision dans la région. Ce taux de dépendance se décompose en 1 % travaillant pour une entreprise indépendante, 6 % travaillant pour un groupe franco-français, 52 % pour une firme multinationale française et 41 % pour une firme multinationale étrangère.

Champ : salariés des établissements du Centre-Val de Loire, hors agriculture et administration publique.

Sources : Insee, Flores 2018, Lifi 2018

Les activités de commerce de gros (interentreprises) des grands groupes de la distribution contribuent à la dépendance du secteur du commerce (43 %). Il s'agit de groupes français tels que Carrefour ou Auchan, employant ensemble 7 400 salariés tous secteurs confondus.

Des activités présentielle moins dépendantes

La dépendance des établissements de la sphère présentielle, est inférieure de 20 points à celle de la sphère productive. Ce sont surtout de petites unités moins souvent organisées en groupe et donc moins dépendantes.

Les établissements commerciaux de proximité sont par exemple bien moins souvent sous contrôle extra-régional que ceux du commerce de gros.

La dépendance du secteur privé de l'enseignement, santé humaine et action sociale (39 %) est principalement le fait de groupes français. Dans l'hébergement et la restauration, elle provient principalement de groupes français tels que Elior, ou étrangers tels que McDonald's. Dans la construction ce sont principalement et presque exclusivement des grands groupes français (en particulier Eiffage, Vinci, Bouygues) qui concentrent les effectifs salariés dépendants. ●

Florian Le Goff, Maxime Simonovici (Insee)

Définitions

Établissement : un établissement est une unité d'exploitation ou de production localisée géographiquement, individualisée mais dépendant juridiquement d'une entreprise. C'est le lieu où est effectivement exercée l'activité (magasin, atelier...). Un établissement appartient à une entreprise qui rassemble un ou plusieurs établissements.

Entreprise : le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 d'application de la loi de modernisation de l'économie de 2008 (LME) définit l'entreprise comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ».

Groupe : ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et parmi lesquelles l'une exerce sur les autres un pouvoir de décision.

Centre de décision : le centre de décision d'un groupe de sociétés est l'entité qui prend les décisions stratégiques du groupe et dans laquelle se réunissent les dirigeants ou le conseil d'administration. C'est l'unité légale qui exerce le contrôle opérationnel des filiales. Ce contrôle se caractérise par le pouvoir de nommer les dirigeants des sociétés ou des « unités opérationnelles » en charge des activités du groupe.

Taux de dépendance : pour la région ou la France de province, le taux de dépendance est le rapport entre les emplois salariés des établissements implantés dans la zone dépendant de centres de décision extérieurs à cette zone et le total des emplois salariés de la zone.

Des compléments méthodologiques figurent dans la version en ligne sur insee.fr de cette publication.

Sources

La source Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) décrit l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements localisés à la commune.

Le système d'information Liaisons Financières (Lifi) décrit les liaisons financières entre sociétés. Il permet d'identifier et de caractériser les groupes de sociétés opérant en France et de déterminer leur contour sur le territoire national. Lifi constitue ainsi le répertoire français des groupes de sociétés.

Champ

Le champ de l'étude concerne les établissements appartenant à des entreprises :

- dont le chiffre d'affaires sur l'année 2018 est connu et strictement positif ;
- hors secteur agricole et administration publique.

Les intérimaires sont exclus.

Le secteur d'activité est déterminé au niveau de l'établissement.

L'emploi salarié est mesuré en termes d'effectifs et non en équivalent temps plein (EQTP).

Pour en savoir plus

- Les entreprises en France, édition 2021, Insee Références, décembre 2021.
- Une décennie marquée par une baisse des emplois salariés sauf dans les entreprises de taille intermédiaire, Insee Analyses Centre-Val de Loire n° 80, septembre 2021.
- Les emplois contrôlés par des firmes étrangères se concentrent au Nord-Est et dans les métropoles, Insee Première n° 1877, octobre 2020.
- L'internationalisation de l'économie du Grand Est s'intensifie malgré la désindustrialisation, Insee Dossier Grand Est n° 13, février 2020.
- Contrôle des établissements par les centres de décision, l'Île-de-France, au centre du réseau des relations, Insee Analyses n° 42, décembre 2018.
- Mesurer et anticiper la vulnérabilité des territoires face aux risques de délocalisation : une analyse à partir de données sectorielles pour la France, Économie et Statistique n° 497-498, février 2018.

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

